

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR DE LOMAGNE

Bulletin d'information n°11 - Janvier 2006

La Communauté de Communes  
Cœur de Lomagne :

## *Qu'est ce que c'est ?*

14 communes : Avezan, Bivès, Castéron, Estramiac, Gaudonville, Isle Bouzon, Magnas, Mauroux, Pessoulens, Plieux, Saint Clar, Saint Créac, Saint Léonard et Tournecoupe sont regroupées afin de mettre en commun leurs ressources financières et humaines dans le but de réaliser leurs projets dans l'exercice des compétences qu'elles ont choisies de déléguer à la Communauté de Communes :

- **le Développement Economique et Touristique** (Office de Tourisme, création de la Zone artisanale de SAINT CLAR, et projets d'infrastructures d'accueil) ;
- **l'Équipement et le Fonctionnement des Ecoles** ;
- **la Voirie** dont l'objectif est d'assurer l'aménagement et l'entretien de la voirie communale ;
- **l'Aménagement de l'Espace et l'Environnement** avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H), l'élaboration des schémas communaux d'assainissement et le service d'assainissement non-collectif ;
- **le Cadre de Vie et la Culture**, avec les services à la population (Cantines scolaires, Centres de Loisirs, Ecole de musique...), étude du projet de restructuration du Musée de l'Ecole Publique de Saint Clar.

## *Editorial du Président*

*En ce début d'année, je souhaite à chacun de vous une bonne et heureuse année 2006.*

*Sans tomber dans le schéma simpliste de cette période propice à toutes les prédictions, je me permets de vous livrer quelques réflexions personnelles.*

*Après l'embellie des années 60 à 80 qui ont connu l'inflation du franc, la révolution de 1968, où le plein emploi permettait à tous de vivre décemment de son travail. Les années 90 ont connu un changement radical progressivement nous entrons dans un grand marché mondial dans lequel tous les habitants de la planète veulent vivre et s'épanouir en travaillant dans cette société nouvelle.*

*Quelles différences ! Entre des enfants de moins de 8 ans exploités se contentant d'une poignée de riz, trop pauvres pour suivre une scolarité normale et nos enfants et petits enfants bénéficiant de tous les bienfaits et du superflu que notre société de consommation a rendu indispensable !*

*Le décalage entre l'Europe et certains continents s'accroît et notre pays n'est pas épargné dans la difficulté.*

*Le développement des services à la population, ainsi que le renforcement de nos atouts tourisme, culture et productions locales seront au sein de nos communautés, par un travail en commun dans le respect de notre environnement, le moyen de faire face à cet avenir pour notre population rurale jeune et moins jeune.*

*Christian LAGARDE*

## LES TRAVAUX DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

### • Logement de l'école de Saint Clar :

Les travaux de réhabilitation, réalisés pour un montant de **12 943,31 € TTC** et subventionnés par le Conseil Général (1800 €), s'achèvent. Les Menuiseries ainsi que les peintures ont été refaites. Le logement sera mis à la location prochainement.

### • Centres de loisirs périscolaires :

Les travaux d'agrandissement et de rénovation des deux centres de Saint Clar et Tournecoupe sont en cours. Les chantiers seront terminés au premier semestre 2006.

### • Pont d'Avezan-Saint Léonard :

Trop étroit et endommagé, le pont a dû faire l'objet de travaux. Il a été élargi pour faciliter la circulation des engins et rénové avec des ferronneries d'art afin de conserver son caractère. Les travaux de réfection se sont achevés en septembre dernier.



### • Routes :

Les travaux de voirie se sont déroulés comme prévu pour un montant total de **295 460,50 € H.T.** Cet investissement est réparti sur les 163 km de voirie selon les programmes décidés par chaque commune. Ces travaux correspondent au curage de fossés, au reprofilage de chaussées, à la mise à niveau d'accotements, au busage, au renforcement, à la mise à niveau des regards, des bouches, au revêtement, au point à temps... Cette année la rue Malhet à SAINT CLAR a été refaite. En effet les statuts prévoient que la C.C.C.L prend en charge la voirie urbaine d'intérêt communautaire qui dessert les commerces et les services du chef lieu du canton. Les bourgs-centres des autres communes restent de la compétence communale.

La C.C.C.L finance également toute l'année l'entretien régulier de la voirie communautaire : débroussaillage, bouchage des trous... ces travaux rentrent dans les coûts de fonctionnement pour un montant de 35 000€ T.T.C.



## TOURISME : LA TAXE DE SEJOUR INSTAUREE

La taxe de séjour a été votée par la Communauté de Communes sur son territoire, dans le but de faire contribuer aux charges liées au développement touristique les touristes qui y résident.

La taxe au réel est calculée sur le nombre de nuitées constatées. Le redevable est l'hébergé. Elle est perçue par l'hébergeur obligatoirement avant le départ du client.

Elle s'applique aux personnes séjournant en hôtels, campings, meublés de tourisme : locations Gîtes de France, Clévacances ou locations indépendantes, villages de vacances, chambres d'hôtes et plus généralement à tout hébergement à titre onéreux.

Le produit de la taxe est obligatoirement affecté au budget de fonctionnement de l'Office de Tourisme et destiné à favoriser la fréquentation touristique du territoire concerné.

Cette définition relativement large englobe les opérations dont l'objet principal est le développement touristique. Ainsi sur notre territoire, elle peut permettre :

- Le soutien au fonctionnement de l'Office de Tourisme (gestion du personnel et maintien de l'emploi, outils d'accueil)
- Le développement d'actions de promotion (édition de brochures, documents, signalétique, salons...)
- La création d'animations...

Cette taxe est applicable à partir du 1er janvier 2006.

Internautes :

Retrouvez toute l'information sur [www.coeur-de-lomagne.com](http://www.coeur-de-lomagne.com)

## ENVIRONNEMENT :

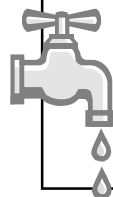
### **LE CONTRÔLE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**



La loi sur l'Eau du 3 janvier 1992 a donné de nouvelles compétences et obligations aux communes, qui a leur tour les ont déléguées à la Communauté de Communes. Parmi ces compétences, le service de contrôle de l'assainissement non collectif, appelé aussi assainissement autonome ou individuel, doit être mis en place avant le 31 décembre 2005. Après le contrôle du neuf (avis technique sur les Certificats d'Urbanisme et Demandes de Permis de Construire, suivi du contrôle de chantiers), c'est le contrôle de bon fonctionnement qui est mis en oeuvre.

Celui-ci commencera le premier semestre 2006 par un diagnostic des installations du territoire. Pendant les 4 années qui vont suivre, toutes les habitations non raccordées au réseau d'égouts seront visitées une seule fois. Ce contrôle est obligatoire et induit des charges de fonctionnement pour la C.C.C.L. Le diagnostic reste à la charge des propriétaires et donne lieu à une redevance votée par le Conseil Communautaire. Elle s'élève à 90 € et sera facturé une fois le service rendu.

Les élus de la CCCL ont choisi de faire appel à un prestataire pour réaliser cette opération. Après appel public à la concurrence, c'est l'offre de SAUR France qui a été retenue.



Soucieux de l'environnement et de leurs administrés, les élus font de leur mieux pour que cette obligation se déroule dans de bonnes conditions ; des réunions publiques seront organisées dès le début de l'année 2006 et permettront à la CCCL de répondre à toutes vos interrogations concernant la mise en oeuvre du contrôle de bon fonctionnement de l'assainissement non collectif.

### *A noter...*

**Zone artisanale :** Cinq lots viabilisés et ayant accès au Haut Débit Internet sont en vente au prix de **3,72 € H.T** du m<sup>2</sup>. Pour tous renseignements, s'adresser à la Communauté de Communes Cœur de Lomagne au 05.62.66.41.40.

**Lotus des écoles :**      Tournecoupe : le dimanche **29 janvier 2006**  
                                    Saint Clar : le samedi **4 février 2006**  
                                    Saint Créac : le dimanche **5 mars 2006**

## OPAH : BILAN INTERMEDIAIRE



La date butoir de dépôt des dossiers pour bénéficier des aides de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat était le 31 décembre 2005. Un bilan de l'opération a été réalisé à partir des chiffres obtenus jusqu'en octobre dernier.

En tant que maître d'ouvrage de l'opération, la CCCL vous présente ce bilan :

L'opération regroupait 4 cantons : Fleurance, Lectoure, Miradoux et Saint Clar.

Quelques communes indépendantes, la CCLG et la CCCL subventionnent à hauteur de **5 %** le montant des travaux.

Sur les 3 années, les objectifs quantitatifs étaient 80 logements locatifs dont 40 conventionnés, 15 logements locatifs très sociaux et 145 logements propriétaires occupants. Ces objectifs sont couverts à **121 %** pour les logements des propriétaires occupants et **96 %** pour le logement locatif.

Sur le territoire de la CCCL, **33 logements** de propriétaires occupants ont bénéficié des aides et **14 logements locatifs**.

Les logements locatifs ayant bénéficié d'une subvention ont permis d'obtenir des logements avec les 3 éléments de confort qui sont : les WC, la salle d'eau et le chauffage central répondant aux normes minimales d'habitabilité. En moyenne le taux de couverture des travaux par les aides pour chaque logement est de **22,25 %**

Les travaux dans les logements des propriétaires-occupants portaient surtout sur le chauffage, puis les toitures, les menuiseries double vitrage et les sanitaires.

En conclusion, l'OPAH a permis l'amélioration de 215 logements sur les 4 cantons, et la remise sur le marché de 46 logements vacants.

*Internautes :*

Retrouvez toute l'information sur [www.coeur-de-lomagne.com](http://www.coeur-de-lomagne.com)

# CENTRE DE LOISIRS COEUR DE LOMAGNE

SAINT CLAR

Ouvert de 7h30 à 18h30



## Centre de Loisirs Sans Hébergement du Mercredi Sortie du 8 février 2006

Visite de l'usine d'assemblage de l'A 380. Visite du Concorde.  
(Carte d'Identité obligatoire)

Inscriptions avant le mercredi 25 janvier 2006 au 05.62.66.41.40

### Vacances d'hiver

du lundi 20 février au vendredi 3 mars 2006

Sortie à la Neige.  
Activités sportives, manuelles, promenades...

### Vacances de Pâques

du lundi 24 avril au vendredi 5 mai 2006

Une sortie sera prévue.  
Activités sportives, manuelles, promenades...

*Les programmes définitifs seront disponibles dans les lieux habituels avant chaque période.*

Pour mieux connaître les 14 communes de la C.C.C.L

*De A à... Z*

Yves BOSCH - Maire de l'Isle Bouzon



### L'ISLE BOUZON

Population : 249 habitants  
Superficie : 1 599 Ha  
Altitude : 168 m

**Horaires d'ouverture de la Mairie :**

Lundi, Mercredi et Vendredi : de 9h à 12h30

**Secrétaire :** René LOUBET

#### Composition du Conseil Municipal

Roselyne Bégué (1er Adjoint) - Christian Lagarde  
(2ème Adjoint) - Christiane Lacrampe - Claude  
Bibal - Jean-Luc Cantaloup - Jean-Jacques Carrère -  
Jean Frayssine - Gérard Gauran - Jean-Paul Gauran -  
Jean-Michel Tronco

#### Les Associations

**Avenir Sportif Lislois :** Président : Jean-François  
Sensamat

**Société de Chasse Le Perdreau Lislois :**  
Président : Philippe Dubarry

**Cercle Industriel et Agricole :** Président : Jean-  
Marc Thore

**Association Distorsion (Culture musicale):**  
Président : Thierry Loubet

**Association Adège :** Présidente : Elisabeth Patry  
**Le Tourisme Rural**

**2 Gîtes de caractère communaux :** Mairie

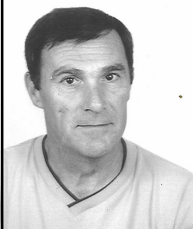
**Gîte de France :** Didier Bégué

**Fêtes Locales - Manifestations**

Fête locale dernier week-end de Juillet

**Curiosités**

Tour de Guet, Pigeonnier, Lavoir



Max CLAMENS - Maire de Gaudonville

### GAUDONVILLE

Population : 107 habitants  
Superficie : 738 Ha  
Altitude : 250 m

**Horaires d'ouverture de la Mairie :**

Mardi et Vendredi : de 9h à 12h

**Secrétaire :** Anne-Marie MOLAS

#### Composition du Conseil Municipal :

Jacques Soulan (1er Adjoint) - Clément Bordes-Julien  
(2ème Adjoint) - Brigitte Monge - Carine Vallents -  
Jean-François Bordes-Julien - Pascal Noby - Bernard  
Lautier - Patrick Saccaro - André Smitt.

#### Les Associations

**Comité des Fêtes :** Président : Pascal Noby

**Société de Chasse Diane Gaudonvilloise :**  
Président : Guy Gachié

**Fêtes Locales - Manifestations**

- Fête locale : Week-end avant le 15 août
- Pèlerinage de N.D de Tudet : 8 septembre.

**Curiosités**

Tour du XIIème siècle, Eglise, Clocher-Mur

Internautes :

Retrouvez toute l'information sur [www.coeur-de-lomagne.com](http://www.coeur-de-lomagne.com)